

Réseau de coordination et de protection des élections

06 02 2026 | n°2

Face à la **menace d'ingérence numérique étrangère en période électorale**, les pouvoirs publics français ont décidé de renforcer le dispositif national de protection des élections par la création du **réseau de coordination et de protection des élections (RCPE)**. Ce réseau est composé **d'administrations et d'autorités indépendantes compétentes en matière électorale** : l'Arcom, la CNCCFP, le secrétariat général du Gouvernement, le ministère de l'Intérieur, VIGINUM et le Comité éthique et scientifique, chargé de suivre son activité. Ce réseau est coordonné par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN). Le RCPE est chargé **d'évaluer la menace d'ingérences numériques étrangères** pendant la période des élections municipales, de proposer le cas échéant **la mise en œuvre de mesures de réponse**, **d'informer le grand public de manière régulière et périodique**.

Point de situation sur la menace d'ingérences numériques étrangères ciblant les élections municipales 2026

À ce stade, aucune tentative ou opération d'ingérence numérique étrangère ciblant spécifiquement les élections municipales 2026 n'a été caractérisée.

VIGINUM observe régulièrement le déploiement de quatre grandes stratégies malveillantes en période électorale. Susceptibles d'être utilisées pour cibler les scrutins de mars 2026, elles sont détaillées ci-dessous, avec les cas concrets documentés par le service au cours de la semaine écoulée.

◇ **Décrédibiliser la procédure électorale**

Détail de la stratégie : cette stratégie a pour objectif de délégitimer le processus électoral pour pouvoir en contester le résultat, notamment en le présentant comme faussé, insincère, inutile, voire manipulé par les autorités garantes de son bon fonctionnement.

Semaine du 2 février : aucune opération d'INE servant cette stratégie n'a été caractérisée.

◇ **Alimenter la défiance vis-à-vis des médias du pays visé**

Détail de la stratégie : cette stratégie vise à délégitimer les médias pour remettre en question l'authenticité des informations diffusées, semer la confusion et pousser les citoyens à se réorienter vers des sources d'informations inauthentiques, manipulées ou fabriquées de toutes pièces, administrées par des acteurs étrangers.

Actualité notable : depuis février 2024, les opérateurs d'un réseau pro-russe lié au mode opératoire informationnel *Storm-1516*, ont lancé une campagne probablement destinée à se prépositionner dans l'espace informationnel francophone.

Cette campagne prend la forme d'enregistrements de plus d'une centaine de noms de domaines en « .fr » imitant des sites de presse locaux et alimentés par des articles de presse générés par des outils d'intelligence artificielle.

Semaine du 2 février : le risque associé à la campagne décrite ci-dessus est évalué comme faible, dans la mesure où la très grande majorité des sites en « .fr » ne sont plus actifs.

◇ **Exposer la réputation d'un(e) candidat(e) ou d'un parti politique**

Détail de la stratégie : cette stratégie a pour objectif de modifier la perception d'un(e) candidat(e) auprès de l'opinion en le dénigrant ou en le promouvant, à travers différentes tactiques, techniques et procédures.

Semaine du 2 février : aucune opération d'INE servant cette stratégie n'a été caractérisée.

◇ **Instrumentaliser certaines thématiques afin de polariser le débat public numérique**

Détail de la stratégie : cette stratégie consiste pour une puissance étrangère à amplifier de manière artificielle ou inauthentique la visibilité de sujets considérés comme sensibles et/ou susceptibles d'influencer la décision des électeurs, afin de nourrir la polarisation du débat public et accroître les divisions de la société.

Semaine du 2 février : aucune opération d'INE servant cette stratégie n'a été caractérisée.

Contacts presse

Gwenael.Jezequel@sgdsn.gouv.fr

Viginum_presse@sgdsn.gouv.fr